



MAÎTRE YOUSSEF KNANI

Courriel: y.knani@bkassocies.com.tn

FORMATION

Juin 1969

Baccalauréat lettres classiques : obtenu au Collège Sadiki. Prix du Gouverneur de Tunis. Prix d'anglais de l'ambassade américaine.

Juin 1973

Licence en droit privé : obtenue avec la mention Bien. **Major de promotion. Prix du Président de la République.**

Novembre 1974

Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Privé (D.E.S) : obtenu avec la mention A.B à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris II). Assas Panthéon. Paris.

1974

Certificat d'anglais juridique, obtenu à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris.

Novembre 1975

Diplôme d'Etudes Supérieures de Sciences Criminelles (D.E.S) : obtenu avec la mention A.B à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris II).

1980

Doctorat d'Etat en Droit Privé : obtenu avec la **mention T.B** à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris II). **Thèse retenue par le jury pour la participation au concours des thèses françaises.**

1982

Agrégation en droit privé. **Major du concours.**

1995

American University. Washington D.C. Studies on American Political and legal system

FONCTIONS

- Avocat à la Cour de cassation
- Docteur en Droit
- Agrégé des facultés de droit
- Décoré de l'Ordre National du Mérite
- Arbitre interne et international
- Membre de la cour d'arbitrage international de Londres «LCIA »

DISTINCTIONS

- «Chambers & Partners 2021 "Youssef Knani enjoys an excellent reputation for his expertise in corporate/commercial law. He exhibits deep knowledge of banking and stock market law and is involved in M&A transactions. Interviewees say he is « very well respected. » »
- «Chambers & Partners 2022 : « Based in Tunis, Youssef Knani enjoys an excellent reputation in the disputes arena, with his work encompassing a mix of litigation and arbitration proceedings. He is also able to advise on M&A, capital markets and franchising matters. « He's highly regarded in this space. » « He is well known as a good litigator»»

LANGUES

Français, Anglais, Arabe

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

- **1982-1984** : Maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Tunis. Matière enseignée : le droit commercial (Effets de commerce, faillite et contrat commerciaux).
- **1984- 1987** : Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Tunis. Matière enseignée : le droit commercial (Effets de commerce, droit de la faillite, actes de commerce, fonds de commerce et sociétés commerciales).
- **1987- 2012** : Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis (Tunis II).

1. Matières enseignées de 1984 à 2012

- Droit commercial approfondi, pour les étudiants en DEA de Droit des Affaires ;
- Droit du financement du commerce international, pour les étudiants en DESS de Droit du Commerce International (crédit documentaire, garanties à première demande, assurance, crédit à l'exportation, crédit acheteur, crédit fournisseur) ;
- Droit des sûretés immobilières, pour les étudiants de DESS de Droit Foncier.
- Droit commercial pour les étudiants de Maîtrise en Droit privé, troisième et quatrième années (actes de commerce, commerçants, fonds de commerce, sociétés commerciales, instruments de crédit et instruments de paiement, entreprises en difficultés et faillite).
- Droit des biens (propriété mobilière et immobilière, copropriété, partage, servitudes et usufruit).

2. Encadrement de thèses de doctorat

- L'intervention du juge dans le fonctionnement des sociétés commerciales
- Le statut juridique des dirigeants de sociétés commerciales ;
- Le capital social, gage des créanciers ;
- Le factoring interne et international ;
- La transmission passive des obligations ;
- Le statut juridique de la caution ;
- Le régime juridique de la promotion immobilière (Thèse de doctorat. Université de Paris 12).

3. Jurys

- Président du jury national de recrutement des assistants (1988)
- Président du jury national de recrutement des maîtres-assistants (1995)
- Président du jury national de recrutement des professeurs agrégés (1999) et 2003.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

1. Ouvrages

- Traité de Droit Commercial tunisien en 476 pages (instruments de crédit et instruments de paiement) ; 3e édition en 2005, Publication du Centre d'Etudes, de Recherche et Publications Universitaires (CERP).
- Traité de Droit des biens, 366 pages, en collaboration avec le Professeur Faouzi Belkenani. Centre de Publications Universitaires (CPU) 2003.

2.Articles, commentaires et notes publiés

- Le banquier et l'entreprise en difficulté ;
- L'Etat et l'entreprise ;
- Les clauses d'agrément et de préemption dans les cessions d'actions ;
- Les règles de quorum et de majorité dans l'AGE ;
- Les nouveaux droits des associés ;
- Les sociétés professionnelles d'avocats ;
- L'abus de position dominante dans le droit de la concurrence (communication aux Journées tuniso-françaises Commerce et Droit);
- La réforme du droit de la concurrence (conférence Casablanca 2002)
- Le droit pénal du chèque (commentaire de jurisprudence) ;
- L'erreur de l'acheteur sur la constructibilité du terrain acheté (commentaire de jurisprudence) ;
- Les conflits d'intérêt entre la société anonyme et ses dirigeants (commentaire de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales) ;
- La concurrence de la société par ses dirigeants et cadres ;
- Le consortium d'entreprises ;
- Le siège social ;
- La politique de clémence dans le droit de la concurrence;
- Rapport de synthèse aux travaux de la Faculté de Droit de Sousse sur l'apport du nouveau Code des Sociétés Commerciales;
- Les groupes de sociétés;
- Le bénéficiaire effectif;
- Réflexions sur l'administrateur indépendant, février 2020;
- Aspects juridiques de la langue de l'arbitrage, Revue de l'Arbitrage 2020;

PARTICIPATION À DES COMMISSIONS DE RÉFORMES LÉGISLATIVES

Membre de la commission chargée de la réforme du Code des Sociétés Commerciales (2009) ;
Avis sur le projet de loi régissant le leasing en Tunisie ;
Avis sur la réforme du droit des sûretés mobilières (2019).

EXPÉRIENCE PRATIQUE

1. Exercice de la profession d'avocat

- Inscription au barreau de Tunis : 1982
- Avocat à la cour : 1983 -1987
- 1987- 1999 : Enseignement, arbitrage commercial, consultations juridiques.
- 1999-2016 : Reprise de l'exercice de la profession d'avocat. Membre fondateur de la société professionnelle d'avocats Boussayene- Knani &Associés, jouissant d'une grande notoriété dans le droit des affaires

2.Arbitrage interne et international

Chef du département arbitrage du cabinet d'avocats Boussayene Knani & associés.

Le cabinet a remporté en 2022 la plus haute distinction « Incontournable » Contentieux & Arbitrage selon le nouveau classement Tunisie 2022 du magazine français Décideurs-Leaders League.

Me Youssef Knani est actif dans l'arbitrage interne et international. Il y intervient tant comme conseil que comme arbitre ou président du tribunal arbitral (CCI, CCAT et ad hoc).

Echantillon d'affaires traitées :

- **Arbitrage International CCI n°16395/ND** : Hirvalon Finance LTD (Iles vierges Britanniques) et Gladinan Invest LTD (Iles vierges Britanniques) C/ Julien Sprecher (France) Alex Berrier (France) Sprecher Berrier & Partners FZCO (Dubai). (Maître Youssef Knani a géré cet arbitrage en tant que Président du Tribunal Arbitral).
- **Arbitrage CIRDI** : Etat tunisien C/ un acteur de la place bancaire ayant acquis une participation en capital dans un établissement financier du secteur public. (Maître Youssef Knani est intervenu dans cet arbitrage en tant que consultant de l'Etat tunisien).
- **Arbitrage international** : Ce litige qui a opposé un Groupe tunisien opérant dans le secteur des travaux publics à un Groupe espagnol, a porté sur l'indemnisation du préjudice découlant de la rupture abusive des pourparlers relatifs à la construction d'un stade olympique à Tunis. (Maître Youssef Knani est intervenu dans cet arbitrage en tant qu'avocat de la partie tunisienne).
- **Arbitrage international** : Groupe Hôtelier tunisien C/ Chaîne SOL (Espagne). (Maître Youssef Knani est intervenu dans cette affaire en tant qu'avocat du Groupe hôtelier tunisien).
- **Arbitrage ad hoc** : Entreprise des Travaux Pub du Sahel C/ Hôtel Thalasso Mahdia (Maître Youssef Knani est intervenu dans cet arbitrage en tant que co-arbitre).
- **Arbitrage ad hoc** : Groupe tunisien leader dans le secteur de la pisciculture C/ société étrangère ayant réalisé les travaux de construction des bassins d'élevage. Ce litige a porté sur l'indemnisation du préjudice suite à des malfaçons à l'issue des travaux de construction. Maître Youssef Knani a géré cet arbitrage en tant qu'avocat du Groupe tunisien.
- **Arbitrage ad hoc** : Ce litige a opposé une entreprise pétrolière française à une société de production, distribution et commercialisation de produits pétroliers. Ce litige porte sur la violation d'une clause de préemption incluse dans le pacte d'actionnaires. Maître Youssef Knani est intervenu dans cet arbitrage en tant qu'avocat de la partie française.
- **Arbitrage international CCI** : Tunisie Télécom C/ COMATEL & BSA. Il s'agit d'un différend entre actionnaires portant sur la cession d'un bloc d'actions. Maître Youssef Knani est intervenu dans cet arbitrage en tant qu'avocat de Tunisie Télécom.
- **Arbitrage ad hoc** : Venus Hôtel Management C/ Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet. Maître Youssef Knani a géré cet arbitrage en tant que co-arbitre.
- **Arbitrage CCI**: ECUMED PETROLEUM ZARZIS LTD. (EPZ) C/ ENTREPRISE TUNISIENNE D'ACTIVITES PETROLIERE (ETAP), Tunisie. Maître Youssef Knani gère cet arbitrage en tant qu'avocat de l'ETAP ; affaire en cours).
- **Arbitrage CCI**: Alliance International Holding B.V C /Tunis Bay Project Company (TBPC). Maître Youssef Knani est intervenu dans cet arbitrage en tant qu'avocat de TBPC
- **Arbitrage interne ad hoc** : Société Diar Gammarth C/ Abdelhamid Ben Abderrazek. Maître Youssef Knani gère cet arbitrage en tant que Président du Tribunal Arbitral: affaire en cours).

3. Droit de la concurrence

- Conseil et assistance juridique aux entreprises en matière de libre concurrence, ententes et abus de position dominante ;
- Avocat de plusieurs entreprises dans des affaires portées devant le Conseil de la concurrence ;
- Avocat d'une société tunisienne opérant dans l'Industrie Chimique du Fluor poursuivie devant la Commission Européenne à Bruxelles pour entente illicite avec des sociétés européennes et américaines
- Défense devant le Conseil de la concurrence de la société Tunisia Duty Free Sa (consortium composé des trois sociétés Allemande, turque et tunisienne : Heinemann, Atu et Hamila) dans un litige relatif à une concentration suite à un appel d'offre international organisé par l'OACA en 2014.

- Représentation de la société pharmaceutique française Laboratoire SVR dans une importante affaire de concurrence déloyale et d'abus de dépendance économique devant le Tribunal administratif. (Arbitral).
- Représentation de l'opérateur de télécommunications OOREDOO Tunisie devant le Conseil de la concurrence dans une affaire d'entente illicite sur les paliers de facturation. (Autre partie impliquée : Orange Tunisie). (Le jugement qui a été rendu en décembre 2020 est en faveur du client) ;
- Représentation de la société pharmaceutique tunisienne « Théra » devant les tribunaux judiciaires et devant le Conseil de la concurrence dans des litiges relatifs au brevet de médicament et à l'abus de position dominante. (autre partie impliquée : Servier). (affaire pendante) ;
- Représentation de Kellogg's devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec un distributeur tunisien. (2020) ;
- Représentation de la société espagnole ACESUR devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec un fournisseur tunisien. (2020).
- Conseil du leader de la distribution MONOPRIX pour l'acquisition du réseau de distribution SAHARA
- Représentation de la banque turque Arab Türk Bankası A.Ş. devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec une société tunisienne. (2020)

4. Droit bancaire et boursier

- Avis juridiques à plusieurs banques de la place de Tunis sur des questions de crédit documentaire, garantie à première demande, blanchiment d'argent et autres.
- Elaboration de modèles de contrats bancaires pour une grande banque de la place.
- Avis juridiques à la Banque Centrale de Tunisie.
- Banque fédérative du Crédit mutuel (BFCM-CIC): conseil du CIC dans l'acquisition du bloc d'actions de la Banque de Tunisie (13% du capital) détenu par l'Etat tunisien
- Union Internationale des Banques (UIB) : Due diligence pour le compte du Crédit Lyonnais à l'occasion de la privatisation de l'UIB 2003
- Banque Franco Tunisienne (BFT) : privatisation 2007 - Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) : conseil et étude en rapport avec le changement de sa vocation de banque de développement en banque universelle
- BNP Paribas : • Augmentation de capital • Etudes portant notamment sur le régime juridique des investissements étrangers en Tunisie
- Union bancaire pour le commerce et l'industrie (UBCI) : Fusion par absorption de filiales
- Société Tunisienne de Banque (STB) 1999 : Fusion absorption de la Banque Nationale de développement Touristique (BNDT) et de la Banque de Développement Economique de Tunisie (BDET)
- Banque populaire-Caisses d'épargne (BPCE) : études portant notamment sur le statut des dirigeants
- BIAT : conseil de la banque dans le cadre de divers opérations (l'activité du conseil d'administration, Statut des dirigeants, Révision et refonte des contrats de la banque)
- Société Tuniso Saoudienne d'Investissement et de Développement (STUSID BANK) : modification des statuts
- Banque nationale Agricole (BNA) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse - Banque de Tunisie (BT) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse - Arbitrage international en matière bancaire CIRDI et CCI
- Introduction en bourse (de plusieurs entreprises notamment celles opérant dans le secteur cimentier et agro alimentaire)
- Assistance du Conseil du Marché Financier

Droit boursier

- Offres publiques de vente ;
- Offres publiques d'achat ;
- Délit d'initié.
- Sanctions contre les intermédiaires en bourse;

Exemples d'intervention :

- Banque fédérative du Crédit mutuel (BFCM-CIC): conseil du CIC dans l'acquisition du bloc d'actions de la Banque de Tunisie (13% du capital) détenu par l'Etat tunisien
 - Union Internationale des Banques (UIB) : Due diligence pour le compte du Crédit Lyonnais à l'occasion de la privatisation de l'UIB 2003
 - Banque Franco Tunisienne (BFT) : privatisation 2007
 - Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) : conseil et étude en rapport avec le changement de sa vocation de banque de développement en banque universelle
 - BNP Paribas :
 - Augmentation de capital
 - Etudes portant notamment sur le régime juridique des investissements étrangers en Tunisie
 - Etudes portant notamment sur le régime juridique des investissements étrangers en Tunisie
 - Union bancaire pour le commerce et l'industrie (UBCI) : Fusion par absorption de filiales
 - Société Tunisienne de Banque (STB) 1999 : Fusion absorption de la Banque Nationale de développement Touristique (BNDT) et de la Banque de Développement Economique de Tunisie (BDET)
 - Banque populaire-Caisses d'épargne (BPCE) : études portant notamment sur le statut des dirigeants
 - BIAT : conseil de la banque dans le cadre de divers opérations (l'activité du conseil d'administration, Statut des dirigeants, Révision et refonte des contrats de la banque)
 - Société Tuniso Saoudienne d'Investissement et de Développement (STUSID BANK) : modification des statuts
 - Banque nationale Agricole (BNA) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse
 - Banque de Tunisie (BT) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse
 - Introduction en bourse (de plusieurs entreprises notamment celles opérant dans le secteur cimentier et agro alimentaire)
- Assistance du Conseil du Marché Financier

5. Droit des sociétés et entreprises en difficultés

Conseil et assistance juridique aux sociétés (protocoles d'accord entre actionnaires, fusions, acquisitions, augmentations de capital, rapports avec les dirigeants).

Contentieux des sociétés (administration judiciaire, révocation des dirigeants sociaux, abus de biens sociaux, présentation de faux bilans, abus de majorité, abus de minorité et autres).

Contentieux de la faillite. Règlement judiciaire. Action en comblement du passif. Responsabilité pénale des dirigeants.

6. Investissements dans le secteur touristique

- Conclusion de plusieurs contrats de location-gérance couvrant de grands hôtels situés dans diverses régions touristiques du pays. Il a également aidé plusieurs groupes tunisiens à négocier et conclure des contrats de gestion avec des leaders mondiaux tels que Accor Hotels et Louvre Hotels Group.
- Conseil d'un certain nombre de clients locaux et internationaux de premier plan dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration :
(Dusit Hotels (Thaïlande); Tui; Magic Hotels; Palm Beach hotels; Fourati Hotel hammamet; Illiad Djerba Hotel; Telemaque Beach & Spa Djerba ...).
- L'entreprise a récemment aidé une chaîne hôtelière tunisienne à vendre trois hôtels (un à Hammamet et deux à Djerba).
- Assistance de la famille Fourati, propriétaires d'hôtels, dans la vente de leur hôtel à Hammamet.
- Assistance d'un investisseur tunisien à l'acquisition de l'hôtel Movenpick à Sousse
- Assistance de Dusit Hotels (Thaïlande) dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière en Tunisie ;
- Assistance à un investisseur tunisien dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière avec Golden Tulip ;
- Assistance d'un hôtelier 5 étoiles à Djerba dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière avec une société TUI Airways.
- Soutien de Telemaque Beach & Spa Djerba dans l'arbitrage ICC entre notre client et un voyageur français.
- Assistance d'Illiad Hotel Djerba dans une affaire d'arbitrage devant la CPI opposant notre client à un voyageur italien.
- Assistance à Condor Airlines dans plusieurs litiges contre un hôtel tunisien.

7. Grands Projets

- Assistance du groupe tchèque Geosan dans la construction du projet « Cité de la culture » à Tunis;
- Assistance de Tunis Bay-Gulf Finance House (GFH) (Bahreïn) dans le cadre de la construction d'un grand projet résidentiel Tunis Bay ;
- Assistance du Groupe Bukhater (Émirats Arabes Unis) dans le cadre du méga projet Tunis Sport City

8. Droit de l'énergie

- Assistance de l'entrepreneur EPC Socobat-Etelec dans la construction clé en main d'une centrale solaire pour une coentreprise ENI/ETAP à Tataouine en Tunisie
- Conseil et due diligence sur un projet de parc éolien pour Total Eren dans le cadre d'un appel d'offres du gouvernement tunisien (régime de concession) ;
- Conseiller juridique dans le cadre d'un accord de financement de 30 millions d'euros entre la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) et la Société Tunisienne de l'Electricité et du GAZ (STEG) pour le financement des importations de gaz en provenance d'Algérie;
- Assistance de la SITEX (une importante entreprise textile en Tunisie) dans le cadre d'un projet de cogénération (PCCE) en collaboration avec Clarke Energy;
- Assistance de l'Obrascón Huarte Lain (OHL) groupe de BTP (bâtiment et travaux publics) espagnol à lancer un appel d'offres pour la construction d'installations de stockage de pétrole à Rades Tunisie ;
- Conseils et diligence dans le cadre d'un projet de centrale à cycle combiné alimentée au gaz de 471 MW (régime de concession) dans le cadre d'un appel d'offres du gouvernement tunisien;

- Conseiller juridique dans le cadre d'un accord de financement de 11,5 millions d'euros conclu entre la banque de développement allemande KFW et la société d'énergie publique STEG pour l'extension de la centrale solaire de Tozeur II ;
- Représentation de TOTAL dans une affaire d'arbitrage opposant TOTAL à des sociétés pétrolières partenaires concernant l'exploitation d'installations de stockage de pétrole à Rades Tunisie ;
- Représentation de l'ETAP (société pétrolière publique tunisienne) dans deux affaires d'arbitrage relatives à l'exploitation conjointe de concessions pétrolières
- Représentation de ENI dans le cadre d'un important différend fiscal avec les autorités fiscales tunisiennes ;
- Assistance de SHELL dans le cadre de la mise en conformité par rapport à la réglementation des changes ;
- Conseiller juridique dans le cadre d'un accord de financement de 108 millions d'euros entre la Banque africaine de développement agissant en tant qu'administrateur du Fonds spécial Afrique Croissante Ensemble (AGTF) et la Société Tunisienne de l'Electricité et du GAZ (STEG) pour le financement du développement et de l'équipement du réseau de transport d'électricité;
- Assistance d'un consortium germano-chinois pour la construction clé en main d'une centrale solaire en Tunisie (Confidentiel. Projet en cours);
- Assistance à un entrepreneur chinois EPC pour la construction clé en main d'une centrale solaire à Kairouan Tunisia (Confidentiel. Projet en cours);
- Assistance de Zallaf Libye, filiale à 100% de NOC, dans la création d'une entreprise de support technique en Tunisie ;
- Assistance Murzuq Libye dans la création d'une filiale en Tunisie;

9. Contentieux

- Défense de Monoprix contre L'andor (action en dédommagement) 2021
- Défense de Monoprix contre Givenchy (Dédommagement / concurrence déloyale) 2016
- Défense de la SITEX contre la société Lamwel (mise en faillite) 2022
- Défense de la société Condor contre SDE Touristique groupe les orangers (saisie d'avion suite à des décisions de justice rendues en Tunisie contre Thomas Cook) 2022
- Défense de la Banque de Tunisie (Recouvrement / action paulienne) 2020

10. Volet Africain

- Assistance des banques étrangères telles que la Banque sahélosaharienne d'investissement et de commerce (BSIC) en matière de conseil et de contentieux. (2019-2020-2021) ;
- Assistance des gouvernements africains dans différents types d'investissement et dans la modernisation de leurs législations. Par exemple l'assistance du gouvernement togolais dans la rédaction de la loi portant sur l'identification nationale biométrique en collaboration avec E&Y. (2019)
- Assistance et conseille la Banque des États de l'Afrique centrale dans la révision de la réglementation des changes et son application aux sociétés pétrolières et minières opérant dans la région.